



**Groupe de l'Alliance progressiste des
Socialistes & Démocrates
au Parlement Européen**

Délégation socialiste française

Madame Emily O'Reilly
Médiatrice européenne
1, Avenue du Président Robert Schuman
CS 30403 - FR - 67001
Strasbourg Cedex France

Bruxelles, jeudi 8 mars 2018

Madame la Médiatrice,

Nous souhaitons par la présente vous alerter et vous saisir de l'affaire Selmayr.

Vous l'avez sans doute vu dans la presse, la nomination de M. Selmayr, chef de cabinet de M. Juncker, Président de la Commission européenne, au poste de secrétaire général de la Commission européenne est manifestement entachée d'irrégularités.

Les articles 4, 7 et 29 du statut de la fonction publique européenne n'ont pas été respectés. Les services de la Commissions ont affirmé, ces deux dernières semaines, que M. Selmayr avait en tant que chef de cabinet, le grade de Directeur général, ce qui est juridiquement faux. Une simple « communication » du Président de la Commission ne peut pas modifier le statut.

D'autre part, pourrions-nous avoir la confirmation que la vacance du poste de Secrétaire général n'échappe pas à l'article 4 du statut, et donc à la publication du poste ? Rien ne dit en effet dans le statut que le poste de Secrétaire général est à la disposition du seul Président de la Commission européenne.

Le désistement de l'autre candidate accrédite l'impression que cette candidature, avait simplement comme vocation, de servir de caution à la procédure. Pire, un projet de procès-verbal de la réunion du Collège des Commissaires du 21 février, celui-là même qui a promu deux fois M. Selmayr en un laps de temps ridiculement court, consigne que ces derniers auraient « comparé les mérites des candidats » au poste de secrétaire général adjoint, alors même qu'il ne restait plus qu'une candidature.

Nous nous permettons de vous faire parvenir le courrier adressé par la délégation socialiste française à M. Juncker sur ce sujet, ses réponses, et les conclusions que nous en tirons.

Nous vous prions de croire, Madame la médiatrice, en l'expression de notre meilleure considération.

Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy
Présidente de la délégation socialiste française

Eric Andrieu, Guillaume Balas, Pervenche Berès, Jean-Paul Denanot, Sylvie Guillaume, Louis-Joseph Manscour, Edouard Martin, Emmanuel Maurel, Vincent Peillon, Virginie Rozière, Isabelle Thomas

Délégation Socialiste Française au Parlement européen

Courriel : s-d.delegationfr@europarl.europa.eu

Site Internet : deputes-socialistes.eu

- 47-53, rue Wiertz, ASP14G358, 1047 Bruxelles, Belgique - Tél +32.2.284.47.09
- Allée du Printemps, WIC-MO5074, 67000 Strasbourg, France - Tél +33.3.88.17.36.29
- 288 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, France - Tél +33.1.47.05.26.63